

[Français]

M. le vice-président: Reprenons le débat. La secrétaire parlementaire du ministre de l'Expansion industrielle régionale (M^{me} B. Tardif) a la parole.

Mme Monique B. Tardif (secrétaire parlementaire du ministre de l'Expansion industrielle régionale): Monsieur le Président, j'aimerais revenir à la dernière partie de la motion qui est à l'étude aujourd'hui et étudier spécialement la partie qui dit que le gouvernement doit être blâmé:

... du mépris qu'il manifeste à l'endroit du processus parlementaire en mettant fin à tout débat libre sur sa législation injuste relative à l'investissement sans prévoir suffisamment de temps pour étudier les douzaines d'amendements importants et constructifs.

Monsieur le Président, depuis le début de l'étude du projet de loi C-15, j'ai assisté à toutes les réunions qui ont eu lieu à la Chambre. J'ai assisté à toutes les réunions du Comité, et je vais essayer de rappeler ce qui s'est passé. Dès l'étape de la deuxième lecture, ce n'est pas le gouvernement qui a mis fin au débat mais bien l'opposition officielle. Après six heures de débat sur le fond du sujet, l'opposition officielle a jugé bon de présenter à la Chambre une motion d'ajournement ou une motion visant à retarder l'étude du projet de loi à six mois. Cette motion a été étudiée pendant de nombreuses heures et ce n'est que par une motion du gouvernement que l'on a pu demander à l'opposition de revenir sur le sujet qui était actuellement à l'étude. Nous tenions à effectuer une étude sérieuse du projet de loi sur Investissement Canada parce que, comme l'opposition l'a répété à maintes reprises aujourd'hui, nous croyons qu'il s'agit d'un projet de loi sérieux, d'un projet de loi important et d'un projet de loi qui méritait l'attention de la Chambre.

● (1710)

Après l'étude en deuxième lecture, ce projet de loi a été déferé à un comité. Dès l'étude en comité, après avoir entendu de nombreux témoins, l'opposition, tant officielle que néo-démocrate, nous a présenté 102 motions d'amendement. Sur ces 102 motions, de nombreuses ont été, dès le départ, rejetées par le président du Comité parce qu'elles n'étaient pas recevables. Je dois cependant faire une distinction. Du côté de l'opposition officielle, on s'est toujours évertué à trouver des moyens pour retarder l'étude de ce projet de loi. Du côté du Nouveau parti démocratique, je dois admettre qu'on a une différence idéologique au départ et qu'ils s'en sont tenus quand même à une étude beaucoup plus sérieuse.

Après 40 heures d'étude en comité, nous sommes revenus devant la Chambre avec l'étude à l'étape du rapport. Nous nous sommes retrouvés avec 99 motions d'amendement. Je pense que c'est probablement le Président de la Chambre qui a fait le plus gros travail, travail qui était, encore une fois, d'étudier la recevabilité des motions de l'opposition.

Je n'ai pas tellement d'années d'expérience à la Chambre, peut-être pas autant que certains députés de l'opposition qui sont actuellement présents, mais je ne pense pas qu'il soit arrivé très souvent que la décision du Président de la Chambre ait dû être écrite et publiée en huit pages pour étudier la recevabilité de certaines motions. La Chambre a alors décidé que 50 motions seraient rejetées parce qu'elles étaient non recevables. Les 49 autres ont été réunies en 18 groupes, probablement parce que là aussi, on s'apercevait que le nombre avait

Les subsides

été largement augmenté pour tenter de diluer et d'utiliser à mauvais escient, à mon avis, le temps de cette Chambre.

Nous avons passé 25 heures à étudier les quatre premiers groupes de motions qui nous étaient présentées. L'opposition a utilisé tout le temps qu'elle avait, encore une fois, pour ne rien dire. Qu'on me dise 40 fois qu'on n'est pas d'accord sur quelque chose, et qu'on ne me donne aucun argument, je ne peux voir comment on peut arriver à faire quelque chose avec cela. Si on dit qu'on a voulu étudier sérieusement ce projet de loi, je m'objecte et je dois dire que moi, j'ai été présente, contrairement à certains députés, à toutes les étapes et pendant toutes les périodes d'étude de ce projet de loi. Et je pense que la motion qui est devant nous aujourd'hui est un autre élément qui nous fait penser que l'opposition, au lieu de jouer son vrai rôle, qui est d'essayer de donner un aperçu sur certaines modifications à apporter à un projet de loi pour le rendre meilleur, n'est là que pour apporter des amendements qui sont une façon comme une autre de faire perdre le temps à cette Chambre.

J'aimerais aussi, monsieur le Président, comparer le temps qui a été pris à la Chambre pour étudier le projet Investissement Canada, contrairement à celui qui a été pris en 1973, pour étudier l'AEIE. Si je regarde l'étape de la deuxième lecture, où on a un total de 20 heures qui ont été passées à la Chambre pour étudier l'AEIE, je pense que l'opposition devait, à ce moment-là, avoir une collaboration qui était plus grande et vouloir véritablement améliorer le projet de loi. Je vois qu'on y a passé 10 heures et qu'on a entendu 26 orateurs. A l'étape de l'étude en comité plénier, on a procédé de la même façon qu'en comité, et lorsqu'on est arrivé à l'étude à l'étape du rapport, cela a été également beaucoup plus rapide. Le temps qu'on a passé depuis le début du mois de décembre dernier pour étudier le projet de loi C-15 est plus considérable que le temps qui a été passé à la Chambre en 1973 pour faire l'étude du projet sur l'AEIE. Si c'est ce qu'on appelle la collaboration de l'opposition, je me demande où on va aller avec les autres projets de loi.

On a beaucoup parlé depuis ce matin de ce qui s'est dit ou pas dit pendant la campagne électorale. J'ai en main un extrait du *Financial Times* du mois de juillet 1984 où on faisait état de la position des candidats progressistes conservateurs sur l'AEIE. Il y avait également, à cette époque, des représentants étrangers et des pays de l'Europe qui nous faisaient des remarques sur ce qu'était la réputation du Canada à l'étranger. On sait que toutes les études du «European Management» ont toujours placé le Canada en dernière position. Si on regarde quelle est l'hospitalité des investissements dans les divers pays que l'on étudie: 24 pays, le Canada est dernier, si on en étudie 28, le Canada est encore dernier. Il était peut-être temps que l'on se pose des questions sur la réputation qu'on s'était faite à l'étranger à partir d'Investissement Canada.

Le plus grand changement, c'est un changement de mentalité. Bien sûr qu'on va continuer à revoir les investissements étrangers! Bien sûr qu'on va continuer, mais à partir d'un certain niveau. Bien sûr que ce qu'on veut également c'est de reprendre de façon sérieuse les intérêts des Canadiens, de voir à ce que les intérêts culturels des Canadiens soient protégés. Mais ce qu'on veut également, c'est que les investisseurs étrangers soient conscients qu'il y a un nouveau gouvernement au pouvoir et que ce nouveau gouvernement veut recevoir, est prêt